



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 22 avril 2024

Le préfet de l'Isère et les trois procureurs de la République conjuguent leurs actions pour lutter contre les atteintes à l'environnement.

Louis Laugier, préfet de l'Isère, Eric Vaillant procureur de la République de Grenoble, Audrey Quey procureure de la République de Vienne, Nathalie Hermitte, procureure de la République de Bourgoin-Jallieu s'associent au sein d'un comité de lutte contre la délinquance environnementale (COLDEN) dont la première réunion s'est tenue le lundi 15 avril 2024.

Des atteintes sur le territoire isérois

L'Isère est un grand département aux profils écologiques variés et aux diverses ressources, il est donc confronté à des atteintes à l'environnement. L'enjeu de maîtrise de la fréquentation est important, notamment dans les espaces péri urbains et dans les espaces protégés.

Le changement climatique génère également des tensions nouvelles sur la ressource en eau et sur les milieux aquatiques dans un contexte de pression humaine forte, tandis que le risque de feux de forêts s'accroît.

Une nouvelle organisation

Le Colden 38, qui se réunira régulièrement, implique donc le préfet, les trois parquets isérois et plusieurs services de l'État (DDT, OFB, DREAL, Agence de l'eau, DRAAF, DDPP, ARS...), les forces de l'ordre (police, gendarmerie), différents acteurs des espaces protégés (Parc national des Ecrins et représentants des Réserves naturelles nationales et régionales) et des espaces forestiers (ONF). Son objectif est de mieux coordonner les actions et harmoniser les pratiques et les méthodes d'intervention.

Un plan de contrôle inter-services validé

Le plan de contrôle inter-services annuel décline localement les orientations nationales de contrôles de la police de l'eau, de la nature et de l'environnement, ainsi que les priorités des autres politiques connexes ayant une incidence sur l'environnement. Le préfet et les procureurs ont validé la stratégie départementale des contrôles en Isère pour 2024, adaptée aux spécificités du territoire Isérois et au contexte agricole.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr